

République française  
Département de l'Yonne  
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du jeudi 31 mars 2022

Date de la convocation: 25/03/2022

Membres en  
exercice :

Présents : 9

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le trente-et-un mars l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER,  
Barbara LOUCHART, Catherine PECHERY, Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Jean-Jacques DEBIEVE par Thomas HOURLIER,  
Emilie KONNERT par Annick IENZER, Michèle MATHIEU par  
Laurence HOURLIER, Jacky PECHERY par Catherine PECHERY

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE

### OUVERTURE DES CREDITS SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL - (D 2022 023)

Vu l'article L. 612-1 du code général des collectivités territoriales précisant qu'une collectivité a la possibilité d'ouvrir des crédits supplémentaires pour un projet en cours dans la limite de 25% des crédits inscrits au budget de l'année N-1,

Considérant le total des crédits budgétés en 2021 au chapitre 20 de la section investissement du budget principal à savoir 48 500,00 euros,

Le Maire propose au Conseil municipal d'ouvrir des crédits sur la section d'investissement du budget principal en application de l'article L. 612-1.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

APPROUVE l'ouverture de crédits supplémentaires à hauteur de 12 125 euros au compte 2031 du budget principal pour l'année 2022 permettant le règlement du solde de la mission confiée à PROTOURISME dans le cadre de l'étude sur le devenir du village vacances de Châtel-Censoir.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

  
Olivier MAGUET

